
Brochure du cinquanteaire de la fondation de l'Enseignement Secondaire des Jeunes Filles à Poitiers.

Numéro d'inventaire : 1979.31082

Auteur(s) : Tourneur-Aumont

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1931

Description : Feuilletés agrafés ; couverture en papier fort.

Mesures : hauteur : 226 mm ; largeur : 177 mm

Notes : Programme de la cérémonie du cinquanteaire au Lycée de Jeunes Filles de Poitiers le 11 juin 1931 ; discours prononcé.

Mots-clés : Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : non précisée

Nom de la commune : Poitiers

Nom du département : Vienne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Sommaire : sommaire

Lieux : Vienne, Poitiers

Lycée de Jeunes Filles de Poitiers

1881



1931

CINQUANTENAIRE

DE LA

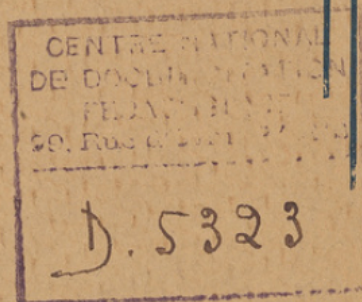
FONDATION

DE

L'Enseignement

Secondaire

des Jeunes Filles



Cérémonie Commémorative

au

Lycée de Jeunes Filles de Poitiers

Le 11 Juin 1931

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

Monsieur le Préfet de la Vienne,
Monsieur le Recteur de l'Académie de Poitiers,
Monsieur le Maire de Poitiers.

PROGRAMME

LES NORVÉGIENNES, LÉO DELIBES. La Chorale.

Conférence de M. TOURNEUR-AUMONT

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

1^{re} Partie. — LE PRÉSENT

Intermède. M^{lle} VIEILLEMARETTE.

BALLET GREC (Massenet)

M^{lle} VALLIER, M^{lles} LEFORT et TRIBERT, Elèves de 4^e et de 3^e

2^e Partie. — LE PASSÉ

Intermède, GAVOTTE (Rougnon)

M^{lles} PARISE-PIPET, DAIX, ROUSSEAU, M^{lle} CHON

LA DANSE DU FEU, M. DE FALLA

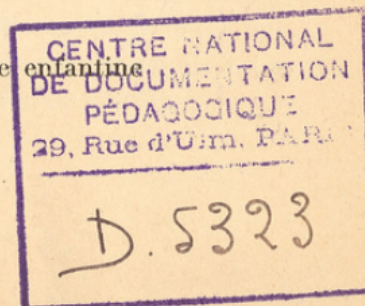
Elèves de 3^e et de 4^e

3^e Partie. — L'AVENIR

Rondes anciennes

chantées et mimées par les enfants de la classe enfantine

LA CHORALE



CONFÉRENCE
A LA
SALLE DES FÊTES
PAR
M. TOURNEUR-AUMONT

PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

I

Le Présent

MESDEMOISELLES LES TOUTES PETITES FILLES,

Votre maison, ce Lycée, n'est pas bâtie en pierres. Elle est bâtie en cœurs, de même que, suivant le mot de l'historien antique, « les citoyens d'abord, non les murs font la cité ».

Mesdemoiselles les Fillettes, vos petits cœurs se distinguent aujourd'hui par la joie pure qu'ils apportent dans cette fête Et la fête est d'abord dans votre allégresse angélique.

Vous célébrez à votre manière l'œuvre de votre grand bienfaiteur Camille Sée, cette loi du 21 décembre 1880 qui a fondé les lycées de Jeunes Filles, et le Cinquantenaire, quelle éternité ! Un anniversaire vous paraît à peine concevable. Vous distinguez mal hier et demain. Vous demandez dans la journée : « Est-ce le matin en ce moment, ou est-ce le soir ? » Ce Cinquantenaire est seulement pour vous une occasion de pure gaieté, parce qu'il apporte des fleurs, des parures, des danses et chants gracieux.